LA TRADUCTION DU MOORE AU FRANÇAIS : LE CAS DU RECUEIL CONTES DU PAYS DES MOOSE : L'ORALITÉ AFRICAINE AU SERVICE DE L'ÉCRIT FRANÇAIS

Alain Joseph SISSAO
INSS/CNRST
Ouagadougou, Burkina Faso

Abstract : The name « Burkina Faso » comes at the same time from the moore and the language dioula (« Burkina », results in « Fatherland of the just men » and « Faso » signifie « ground of our ancestors »). Formerly one called this « Haute-Volta country », in connection with the rivers which irrigate the territory. Burkina Faso counts an about sixty ethnos groups of unequal numerical importance, they always do not occupy precise geographical surfaces. The linguistic configuration emphasizes three languages in demographic weight. Moore is a language which forms part of the group of the Gur languages, the dioula forms part of the group of the language mandé, and the peul which forms part of the Atlantic Western group. The moore is a language with class and tone. The question of the translation is important in Burkina because the French cohabits with nearly sixty languages. The culture, the literature as of the these languages is often translated and transposed into French. What raises of course the questions of translation. From an example of translation of tales of the moore to French and the mooré oral one with the written moore we will try to examine the question of the translation such as she presents herself in these cases. We will try to show the elements which are related to the translation of a collection of tales of the moore to French. The translation of a language with another

BDD-A4992 © 2006 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 21:03:18 UTC)

implies several parameters of which it is necessary to hold account for the translation of the tales. We will try to describe in this article the problems arising from this question of translation.

Key words :tales moose, translation, orality, writing, moore, French.

Présentation du recueil *Contes du pays des Moose*

Contes du pays des Moose[120] est un recueil de 47 contes réunis dans cet ouvrage édité par l'UNESCO et publié par Karthala. L'ouvrage comporte[121] : un avant propos qui nous situe sur les motivations et le parcours de l'auteur, une introduction présentant son univers social, religieux et culturel ainsi que le rôle des contes dans la société concernée ; une petite bibliographie pour orienter le lecteur désireux de mieux connaître le passé des Moose ; un volumineux corpus des contes qui constitue l'essentiel du recueil.

La particularité des contes de l'ouvrage rejoint le caractère universel des contes africains en général tel qu'ils ont été étudiés par les spécialistes. On remarque en effet que certains types de contes font partie de ceux qui se sont diffusés d'une civilisation à l'autre. Ils mettent en scène une société fictive (des animaux aussi bien que des hommes) mais tout le monde sait bien qu'avec des mots à peine voilés, les contes parlent de la société actuelle. C'est la dialectique entre la tradition et la vie courante. Car les contes renvoient à la tradition, à une société antérieure avec ses principes moraux et sociaux au demeurant intangibles. Et pourtant, c'est bien de la société actuelle qu'il s'agit. Les dénouements sont classiques et relèvent de la catharsis : punition du méchant et récompense du héros, triomphe du bon droit.

Il est bien connu que le conte assure une fonction éducative (pédagogique) sur le plan intellectuel et affectif. En traitant des problèmes humains à travers les aventures et prises de

[120] Alain Joseph *SISSAO Contes du pays des Moose, Burkina Faso*, Paris, Karthala 2002, 158p.

[121] Voir à ce propos, Oger Kaboré, *Présentation de l'ouvrage d'Alain Joseph SISSAO, Contes du pays des Moose*, UNESCO/Karthala, 2002, 158p., Espace scientifique, N°00, Janv.-mars 2003.

BDD-A4992 © 2006 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 21:03:18 UTC)

position des personnages, il montre ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire dans la vie en société. Il assure aussi une fonction ludique. Dans le divertissement, s'interfèrent le jeu et la philosophie de l'existence, permettant à chaque membre de la communauté de comprendre à sa manière mais toujours de façon positive les leçons du conte.

Le conte est aussi un lieu d'apprentissage, des savoirs[122], du langage, du vocabulaire et aussi des connaissances scientifiques. Ainsi, les savoirs sur la chasse, la pêche peuvent être donnés, des savoirs sur la pharmacopée traditionnelle, des savoirs sur l'environnement. C'est cet aspect qui retiendra particulièrement notre attention dans la partie qui va suivre.

2) De l'oral à l'écrit ou la traduction des contes oraux moose au français.

En 2002, a été publié le receuil de contes intitulé, *Contes du pays des moose,* destiné à faire connaître un pan de la littérature orale moaaga. Ce travail apparaît comme une expérience de traduction d'un corpus littérature d'une langue source A vers une langue cible B. Ces contes sont traduits du moore au français. L'ouvrage est axé sur un corpus de contes qui montrent la vision du monde des Moose.

Il y a un fondement pédagogique qui a présidé à l'élaboration de l'ouvrage : « Il s'agit de faire découvrir la culture moaaga aux autres sociétés. Il s'agit en même temps, de donner aux jeunes africains en général et burkinabè en particulier des modèles de connaissance de leur culture. Ce recueil est adapté au milieu africain et à la psychologie profonde de l'enfant noir et même de l'adulte. En se référant au principe d'*adaptation*, l'ouvrage semble de prime abord s'inscrire dans l'orientation de l'UNESCO qui préconise la connaissance des cultures du sud et de donner des modèles de littératures adaptés au milieu africain tout en favorisant l'ouverture des autres peuples à la culture africaine. L'ouvrage peut aussi entrer dans la perspective d'un

[122] Sory Camara, *Vergers de l'aube, Paroles mandenka sur la Traversée du Monde*, éditions Confluence, 2001, 199p.

BDD-A4992 © 2006 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 21:03:18 UTC)

outil de support à la lecture. Un enseignement et une connaissance culturelle africaine doivent prendre en compte les réalités mentales de l'espace africain et intégrer dans ses programmes des contenus autochtones : littérature orale, géographie culturelle, histoire de l'Afrique.

Dans le système éducatif africain et burkinabè, en particulier, on poursuit l'africanisation de l'enseignement : des manuels spécifiques à l'enseignement primaire et secondaire qui sont publiés, notamment des livres de lectures, au nombre desquels on trouve des manuels de lecture*, le livre de lecture du CP1 de l'IPB au Burkina Faso.* Tous intègrent de façon méthodique la littérature orale et les réalités locales afin de maintenir l'élève dans son environnement culturel familier. Senghor s'est félicité de cette évolution des manuels scolaires qui est le signe d'une mutation appréciable de la conception de l'enseignement primaire en A.O.F. : selon lui, « la théorie de la "table rase" du Nègre est un non-sens, et l'enseignement Outre-Mer qui ignore les civilisations autochtones, un contresens ».

Contes du pays des moose s'inscrit dans cette nouvelle vision pédagogique : c'est un ouvrage composé de récits déjà entendus par l'enfant ou l'adulte moaaga dans sa langue maternelle moore et déjà vécus de lui. En composant un recueil fondé sur le cycle populaire de l'enfant terrible, de la sorcière, de l'orpheline, personnages classiques des contes de la savane de l'ouest africain et notamment du Burkina Faso, l'auteur intègre effectivement les mentalités et cultures burkinabè dans la culture francophone.

Avec *Contes du pays des moose,* l'auteur s'inscrit dans la défense et l'illustration de la culture africaine par laquelle sont montrés les réalités et mentalités Africaines ; leur héritage culturel et la richesse de leur identité.

La rédaction de *Contes du pays des moose* apparaît comme un geste fortement militant. De sauvegarde du patrimoine littéraire burkinabè pour la postérité. L'ouvrage s'inscrit au côté des œuvres romanesques, essai, poétiques ou théoriques de l'auteur afin de travailler, de façon plus pragmatique et plus ludique, à la revalorisation de l'identité culturelle africaine.

BDD-A4992 © 2006 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 21:03:18 UTC)

Cependant, l'auteur ne verse pas dans un manichéisme vain. *Contes du pays des moose* procède du dialogue des cultures car les éléments de la langue moore sont portés dans la langue d'éducation de l'enfant français. Cela permet d'amener l'enfant noir en général et burkinabè en particulier à assimiler les éléments fécondants du français. Le dialogue des cultures devient une notion positive par laquelle deux cultures s'imbriquent pour s'enrichir l'une l'autre. L'ouvrage se veut un support de connaissance de l'Afrique en permettant de traduire la culture africaine dans la langue française, faisant ainsi des lecteurs des hommes métis. Ainsi, le livre de contes réduit la dichotomie entre les civilisations occidentale et africaine ; il allie enracinement dans l'africanité et ouverture à la francophonie.

3) L'oralité célébrée

Cependant, dans cette traduction de la culture moaaga au français se pose souvent des difficultés de rendre certains termes dans la langue française. Ainsi certains mots restent, sont intégrés, comme des collages dans le texte. La difficulté de rendre certains équivalents amènent l'auteur à rester collé au mot mooré. Ainsi des termes sont intégrés à l'état brut comme le nom de l'enfant terrible « Yelkonlingma », les extraits de chants, les toponymes « silmise », etc.

En effet, les contes présentés, en passant de l'oralité à l'écriture, perdent tous les traits caractéristiques de la première. Le texte accède à un nouveau statut que nous appellerons l'*oralité seconde,* distincte des oralités première et seconde. En effet, elle s'appuie sur l'une pour s'ériger, donnant ainsi naissance à une traduction. Cette différente forme d'oralité seconde n'a pas de rapport direct avec la performance initiale, spécifique et individualisée, mais à un ensemble de contées renouvelées au cours du temps grâce auxquelles on a pris connaissance de la tradition orale.

Ainsi en va-t-il du traitement de l'oralité dans *Contes du pays des moose* qui mobilisent pour la rédaction du receuil un

BDD-A4992 © 2006 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 21:03:18 UTC)

savoir acquis durant les veillées de l'enfance ; les textes ont gardé toute authenticité dans la mesure où ils ne prennent pas en compte la façon dont les récits ont été produits. Les contes rassemblés sont effectivement très courants et l'on retrouve plusieurs d'entre eux dans la tradition orale moaaga.

Le travail de traduction a eu pour souci de chercher à reproduire le style oral. On trouve des éléments paralinguistiques, des onomatopées qui sont gardés ; la parataxe est souvent préférée à la l'hypotaxe.

4) La littérarisation des contes

Les techniques de l'écrit sont toutes mobilisées pour composer « le roman de l'enfant terrible » comme il existe en Afrique.

L'auteur poursuit un triple objectif : distraire, instruire, éduquer. Distraire en mettant en scène un jeune héros insolent mais intelligent, justicier et innovateur, l'enfant terrible, auquel les lecteurs peuvent facilement s'identifier et qui vit des aventures rocambolesques. Instruire en développant les compétences linguistiques mais également en apportant une culture générale. Eduquer enfin, en dispensant des leçons de morales et en conférant un caractère édifiant aux aventures de l'enfant terrible et de l'histoire de l'orpheline. Le recueil a l'ambition de former le citoyen de demain, un homme africain ancré dans sa culture mais ouvert qui des connaissances multiples tant pratiques que morales.

5) Culture orale et culture écrite : les problèmes du passage de l'oral à l'écrit à partir du moore

Nous partirons de la réflexion de Bohuslav Havránek pour élucider notre propos sur les problèmes liés à la traduction d'une langue orale moore, à une langue écrite. Ce phénomène de transmission du code oral au code de l'écrit s'accompagne nécessairement de certaines mutations. Ce travail de création de la langue littéraire moaaga est à notre sens en construction. Les

BDD-A4992 © 2006 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 21:03:18 UTC)

philologues du moore pourront à l'occasion approfondir les réflexions que nous allons développer ici.

Il faut dire que le tchèque est particulier parce que, le tchèque littéraire n'étant jamais devenu exterritorial comme le slave d'église et l'évolution de la culture tchèque ayant été, d'une façon centraliste à l'excès, liée au développement de la ville de Prague, capitale du pays, le tchèque littéraire constitue un excellent objet d'étude pour voir la manière dont se différencie la langue littéraire et la langue ; ajoutons qu'on peut ici, mieux que nulle part ailleurs, chez les slaves, confronter ces deux langues, qui n'ont jamais cessé d'être en contact étroit[123].

C'est surtout le vocabulaire d'une langue littéraire dont les différences saillantes d'avec celui de la langue populaire ne sauraient être expliquées par le caractère conservateur de la première. Les différences de lexique que l'on peut constater dans le tchèque littéraire et d'ailleurs aussi dans toute langue littéraire évoluée, sont surtout les suivantes : une langue littéraire possède des termes pour des notions ignorées d'une langue populaire, en particulier pour des idées générales et abstraites, elle possède des mots différenciés avec plus de précision et de spécialisation et des mots au sens unique plus souvent [ils ont une tendance aux mots-concepts], mais par contre elle se voit limitée en matière d'expressions fortement affectives par la censure qu'exercent l'intelligence et les convenances sociales[124].

Les raisons de ces différences sont claires : elles résident dans la fonction spéciale d'une langue littéraire[125].

De même, il y a dans la structure grammaticale du tchèque littéraire des différences d'avec la langue populaire que l'on peut expliquer comme des conséquences de l'intellectualisation du langage et de la tendance visant à donner à l'expression linguistique un caractère objectif et complet ainsi qu'à composer en ensemble ordonnés.

---

[123] Bohuslav Havranek, « Influence de la fonction de la langue littéraire sur la structure phonologique et grammaticale du Tchèque Littéraire », *Travaux du Cercle de Linguistique de Prague*, I, 106-120 (1929), p. 252.
[124] Bohuslav Havranek, *op cit*, p 253.
[125] Bohuslav Havranek, *op cit*, p. 257.

BDD-A4992 © 2006 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 21:03:18 UTC)

1. Une différence caractéristique existe dans la déclinaison entre la langue littéraire et la langue populaire et consiste en ce que la première n'a pas remédié à une notable destruction de la déclinaison causée par l'homonymie des formes résultant de changements phonétiques et autres, alors que dans la seconde les formes à plusieurs sens (par ex domy=nom., acc. et instr, plur., zdi=gén., dat., loc., sing. et nom, gén., acc.plur., qui se sont produites de la déclinaison synthétique, ont été, au moins en partie, redifférenciée à l'aide de nouvelles désinences, où la tendance à la cohésion d'après le cas et le genre a pris entièrement le dessus sur l'ancienne cohésion d'après le type thématique (par ex. instr. plur. *domama*, gén. sing. *pece* gén. sing. zeliho, dat. sing. *zelimu* d'une part et d'autre part nom. plur. *stavena*, gén. plur. *staven*, etc.

2. La tendance aux phrases-jugements, parallèle à la tendance aux mots-concepts, entraîne dans les langues littéraires, et principalement dans les langues écrites, la prédominance de la phrase à deux parties normalisée et clairement divisée au point de vue formel en sujet prédicat.

3. La structure des phrases est plus fermée et plus complexe dans une langue littéraire que dans une langue courante et populaire.

Ces groupes complexes de propositions permettent voir comment la langue littéraire distingue les moyens d'expression en tendant à les spécialiser davantage que ne le fait la langue populaire : par ex. pour les phrases subordonnées causales, si importantes pour la pensée logique et partant, très travaillées précises *ponevadz, protoze* là où la langue courante et populaire se contente de la conjonction à sens multiples *ze, kdyz* (pronon. dys/z)[126].

On peut donc constater que la fonction de la langue littéraire exerce son action aussi sur la structure grammaticale de celle-ci : on y trouve des différences fonctionnelles analogues à celles du lexique. A la différence de la langue populaire, la structure de la langue littéraire est plus riche de plusieurs moyens

[126] Bohuslav Havranek, *op ci*t, p. 262.

BDD-A4992 © 2006 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 21:03:18 UTC)

d'expression, surtout pour la constitution de groupements complexes et ordonnés, ses moyens d'expression sont plus précis, plus souvent à rôle unique et d'une différenciation plus spécialisée, mais en revanche elle est limitée quand aux moyens d'expression affectifs : ces traits caractéristiques de la structure grammaticale de la langue littéraire peuvent largement s'expliquer par la tendance aux phrases-jugements, à l'expression de démarches de la pensée et de formulations cohérentes et complexes, à une manifestation linguistique abstraite et objectivée, à la constitution d'une manifestation complète et fermée et enfin, – en même temps aussi – par la tendance à s'égaler par les moyens d'expressions à une langue littéraire évoluée, celle qui, dans le domaine et à l'époque en cause, est l'intermédiaire de la culture universelle (par ex. le latin au Moyen Âge)[127].

Il faut dire que les éléments suivants retiennent notre attention : il y a toujours une langue populaire et une langue littéraire pour l'écrit. Par ailleurs les langues écrites ont tendance au phénomène de phrases-jugements-parallèle à la tendance aux mots-concepts qui entraînent la structure sujet et le prédicat. La langue écrite a une structure plus complexe avec des subordinations que la langue populaire ou orale.

Ces réflexions corroborent les enquêtes que nous avons menées auprès de certains auteurs qui traduisent de la langue orale à la langue écrite pour percer leur système d'écriture littéraire. Pour Halidou Ouédraogo auteur qui écrit directement en moore, effectivement, le moore ne peut pas s'écrire comme il se parle, il faut une organisation rigoureuse. Ce qui veut dire que dans l'écrit, il faut faire des choix clairs qui permettent au lecteur de pouvoir déchiffrer le code. On privilégie donc la clarté et on écarte toutes les occurrences et ambiguïtés qui peuvent parasiter l'énoncé. Il y a aussi une préférence aux subordonnées « *eb yeelame tí* » (on a dit que) par rapport à l'oral qui va préférer la juxtaposition et les deux points « *eb yeelame* » (on a dit): . Il le dit d'ailleurs, on ne peut pas transcrire un conte tel qu'on l'a récolté sinon il serait incompréhensible. Parfois, le traducteur est obligé

[127] Bohuslav Havranek, *op cit*, p. 263.

BDD-A4992 © 2006 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 21:03:18 UTC)

de supprimer les répétitions inutiles, les hésitations, les redondances. L'écrit en moore a des règles qui sont aussi induites par le fonctionnement de la langue. On a aussi l'apparition d'une langue littéraire aussi par le phénomène d'invention de certains concepts qui n'existaient pas dans la langue populaire moaaga. Ainsi par exemple, les traductions du français au moore permettent à l'occasion à l'écrivain d'introduire des concepts nouveaux puisés dans l'essence même du moore qui peuvent se charger d'un signifié nouveau.

Bibliographie :

***, *Les langues africaines facteur de développement*, Actes du séminaire pour l'enseignement des langues africaines, Douala, Collège Libermann, 1974, p. 184.

***, *Le temps de l'enfance*, *cahiers de littérature orale,* Langues'O, n°33, 1993, p. 225.

Ricard, Alain, « Les littératures en langues africaines : évolutions récentes », in *Littérature d'Afrique Noire*, n° spécial de revue de littérature comparée, LXVII, n°1, Janvier-mars, 1993, p. 202

Ricard, Alain, *Littératures d'Afrique noire. Des langues aux livres*, Karthala, Paris, 1995, p. 304.

BRAS, J., Detrie, C., Siblot P., *Figures de l'interculturalité*, Montpellier, Presses d'Arceaux, 1996, p. 266.

Bulletin de l'Aelia, Association d'études linguistiques interculturelles africaines, Paris, Décembre , n°8, 1985, p. 186.

Damiba J, Sawadogo, B., *Poèmes-théâtre moore-français*, Presses Africaines, Ouagadougou, 1983, p. 104.

Dim Delombsom, A. A., *L'empire du Mogho-Naba. Coutumes des mossi de la Haute volta*. Préface de Robert Randau, Domat-Montchréstien, Paris, 1932, p. 303.

Görög-Karady, V., *Le mariage dans les contes africains*, Paris, Karthala, 1994, p. 225.

BDD-A4992 © 2006 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 21:03:18 UTC)

Havranek, Bohuslav, *Influence de la fonction de la langue littéraire sur la structure phonologique et grammaticale du Tchèque Littéraire*, Travaux du Cercle de Linguistique de Prague, I, 106-120, 1929, pp. 252-269

Magnier, B. (coord.), Littérature du Burkina Faso, 1990, *Notre Librairie*, 1990, p. 127.

Morin, D., , *Le texte légitime, Pratiques littéraires orales traditionnelles en Afrique du nord-est*, Paris, Selaf, 1999, p. 293.

Pacere, Titenga Frédéric, *Le langage des tam- tam et des masques en Afrique,* Editions L'Harmattan, Paris, 1991.

Riesz J. & Ricard A. (dir.), *Semper Aliquid novi, littérature comparée et littérature d'Afrique Noire, mélange offerts à Albert Gérard*, Tübingen, Gunther Narr, 1990, p. 404.

Sissao, A., *La littérature orale burkinabè comme source d'inspiration de quelques romans burkinabè, thèse de doctorat unique*, Paris XII, 1995, p. 734.

Tiendrebeogo, Y. *Contes Du Larhallé, Suivis d'un recueil de proverbes et devises du pays mossi,* Rédigés et présentés par Robert Pageard. Ouagadougou, 1963, p. 125.

Zumthor, P., *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil, 1983, p. 313.

BDD-A4992 © 2006 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 21:03:18 UTC)